LOTERIE! LOTERIE!!



HISTOIRE DES LOTERIES.

Les loteries ont existé de tous les temps. On fait remonter leur origine aux Hébreux et aux Egyptiens. Mais c'est surtout dans la Rome antique que nous les voyons en usage. Il y avait des loteries pour le peuple, d'autres pour les sénateurs. Les Chinois ont toujours eu et ont encore un système spécial de loterie. En France, pendant tout le moyen âge, il n'y eut guère que des loteries avec lots en nature. Les loteries d'argent y furent introduites à la Renaissance. François 1er les sanctionna par un édit royal. Les loteries étaient des sources régulières des revenus d'Etat en Angleterre et à Venise. Elles le sont encore en Italie où elles rapportent 100 millions par an. Le 11 Mai 1700, Louis XIV organisa une loterie dans le même but. Le 21 Août 1717, le régent créa une loterie publique pour l'extinction des billets d'Etat. Le 22 Janvier 1741, Louis XV arrêta la création d'une loterie générale d'Etat qui devait subsister en France pendant 80 ans et qui fut définitivement constituée par un nouvel arrêté du 21 Août 1762. Supprimée en 1793, la loterie fut rétablie en 1799. Sous l'Empire et la Restauration, les recettes annuelles des loteries étaient d'environ 54 millions. En Angleterre, durant les dix dernières années de leurs opérations, les loteries donnèrent, chaque année, une moyenne de recettes nettes de £750,000 ou environ $3,750,000. L'établissement des loteries en Angleterre date de 1569, et leurs produits furent destinés aux réparations des forts du royaume. En 1612 une compagnie de colonisation fut formée pour la Virginie et chercha dans les hasards de la loterie les ressources dont elle avait besoin pour mener son œuvre à bonne fin.

La plus grosse loterie fut celle organisée en 1692 par Guillaume D'Orange, au capital de près de 200 millions.

Peu après une loterie allemande offrit comme lots une ville entière, 29 villages, un palais, 34,000 arpents de bois et de terre labourables et deux manufactures.

En 1658, ce fut grâce à une loterie qu'était construit et doté l'Hôpital-Général de Paris; de même pour l'Hôpital d'Amiens. Saint-Sulpice et beaucoup d'autres monuments religieux et civils furent élevés à l'aide de loteries. En 1701 les vingt quartiers de Paris furent dotés de pompes à incendie par des loteries.

Aux Etats-Unis les loteries furent autorisées par le Congrès dès 1776; mais elles y ont été défendues depuis dans plusieurs Etats du Nord. Elles sont toutefois tolérées à New-York et permises dans les Etats du Sud et notamment à la Louisiane où elles servent efficacement certaines fins publiques.

Elles sont légalisées et réglées par l'Etat en Autriche, en Bavière, en Prusse, en Hanovre, en Hollande, en Espagne, en Italie, en Belgique, etc.

L'on signale particulièrement parmi les loteries contemporaines, en France, la grande loterie qui permit de liquider une partie des produits de l'Exposition de 1878, la Loterie des Arts Décoratifs, la Loterie Lorraine, la Loterie Algérienne, la Loterie Tunisienne, la Loterie Coloniale, ces trois dernières organisées en vue de l'avancement de la colonisation en Algérie, dans la Tunisie et les autres colonies.

Une grande loterie vient d'être organisée en Belgique avec le concours du gouvernement pour solder les dépenses de l'Exposition d'Anvers et aider à l'écoulement des produits exposés.

MORALITE DE LA LOTERIE.

On dit que la loterie est un jeu et qu'il ne faut pas développer la mauvaise passion du jeu. Franchement, est-ce bien un jeu que d'acheter un billet, de se bercer de doux rêves, de bâtir quelques châteaux en Espagne, de penser que l'on peut devenir l'heureux acquéreur de $5,000 ou $10,000, tout en contribuant à une bonne œuvre? Quelle comparaison établir entre cette simple distraction et la fièvre qui, pendant des nuits entières, tient éveillé le spéculateur qui craint de perdre en une seule transaction le fruit de longues années de labeur. Fermez plutôt la Bourse, la Bourse qui a son temple et mène bruyamment ses triomples.

On dit aussi que les loteries peuvent causer des ruines!

Mais qui donc se ruinera en prenant, suivant ses moyens, vingt, dix, voire même un petit billet de 25 cts. C'est un marché, au contraire, que l'on contracte et le plus avantageux de tous, puisque le *risque* est toujours minime et que le *gain* peut-être énorme. C'est l'idéal du commerce.

Il y a un raisonnement bien simple qui devrait souvent être fait. A quoi sert une piastre dans la poche de 100,000 personnes? A presque rien. Qu'est-ce que ces 100,000 piastres disséminées pourraient produire de grand et d'utile? Rien. Réunissez-les au contraire par une loterie, voilà un capital formé et ce capital sera utile. Il fera travailler, marcher les affaires. Il sera un des agents de la prospérité publique.

ANECDOTES SUR LES LOTERIES.

Loterie des Arts Decoratifs.—Nous trouvons dans un journal de Paris d'intéressants renseignements sur l'heureux gagnant du gros lot de 500,000 francs de la loterie des Arts décoratifs.

Claude Breton, maraîcher au Grand-Montrouge, habite chez M. Rateau, champignonniste, un appartement de deux cent vingt francs, situé au rez-de-chaussée, composé d'une cuisine et deux pièces. Sa femme est revendeuse aux halles, où elle paye une redevance quotidienne de quarante-cinq centimes. Trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, M. Breton travaillait à la culture du champignon dans les carrières exploitées par M. Rateau; les autres jours, il venait à Paris, employé par des maraîchers. Le précieux numéro lui était échu dans de sigulières circonstances. Au lendemain du premier tirage de la loterie, il rencontra un ami, entré dans l'administration des chemins de fer à Nantes, qui pestait de n'avoir rien gagné, et qui s'apprêtait à déchirer quatre billets. Cède-les moi, dit M. Breton.—Tu les veux?—Combien en demandes-tu?—Cinquante centimes.—Les voilà. Parmi ces quatre billets se trouvait le fameux numéro.

L'autre jour, il parcourait le *Petit Journal*; arrivé à la colonne qui contenait les numéros gagnants: « Tiens, se dit-il, il me semble que c'est moi qui a le gros lot.» Et pour contrôler, il acheta la liste officielle. Plus de doute, le sort l'avait favorisé. Il rentra chez lui pour vérifier. Sur ces entrefaites, sa femme rentra, et tous deux constatèrent le bonheur inespéré qui venait les surprendre, et cela avec une impassibilité orientale. Breton s'est rendu au palais de l'industrie, M. Avenel a procédé aux constatations d'usage. Puis le veinard s'est dirigé vers la Banque de France où il est arrivé après la fermeture des bureaux.—Je reviendrai demain, a-t-il dit avec son flegme imperturbable. Son camarade de Nantes, débarqué aussitôt à Paris, lui a demandé s'il avait conservé le billet.—Oui, a répondu Breton, j'ai gagné; je te donne dix mille francs.

Breton est un homme trapu, râblé, vigoureux, haut en couleur comme tous les Bourguignons, l'œil vif, la lèvre ombragée par une moustache châtain foncé; sa femme, une robuste gaillarde au teint fleuri, souriante, la tête serrée par une coiffe, une «bonnette.» Leur fille aînée est mariée à M. Archer, glaisier; la fille cadette a épousé un maraîcher de Botigny; elle a auprès d'elle sa jeune sœur, âgée de dix-huit ans. Comme maraîcher journalier, M. Breton gagnait environ 5 francs par jour, auxquels s'ajoutait le produit de la vente de légumes cultivés dans un petit terrain qu'il possède voie des Charbonniers. Il a l'intention de faire un noble usage de sa fortune; ses deux frères, qui résident, l'un à Châtillon, l'autre à Plaisance, recevront cinquante mille francs chacun. Le reliquat de cette somme reviendra, après leur mort, à leurs petits neveux et petites nièces. Il va sans dire que ses filles et leurs enfants seront particulièrement choyés. En outre, il a offert à M. Rateau, son propriétaire et patron, d'ajouter gratuitement un étage à sa maison. Il veut continuer à habiter Montrouge auprès des siens, qu'il associe généreusement à sa chance. Pour cette fois, la fortune a donc bien choisi son favori.

—Un homme, qui a gagné 100,000 francs et qui n'en est pas plus fier pour ça, c'est le nommé Michel, chef ouvrier à l'atelier des machines de Toulon, possesseur du numéro 2,816,973, qui gagne cent mille francs. Le lendemain, à l'arsenal de Toulon, Michel continuait son travail comme par le passé.

—Un autre gros lot de 100,000 francs a été payé a M. Cornet, contre maître dans une filature de Reims. Mme Cornet s'est aperçue ces joursderniers seulement que le sort l'avait favorisée. Elle avait acheté, un par un, cinq billets de la loterie, mais ne s'était nullement préoccupée de savoir si l'un de ces billets était sorti au tirage.

Les deux époux avaient décidé de faire un voyage à Paris, où ils ont des parents, et la veille de sa découverte, Mme Cornet dit à son mari: Je vais consulter la liste des numéros gagnants, car si nous avions par hasard gagné 200 francs, les frais de notre voyage se trouveraient couverts. On juge de sa joie, quand elle reconnut qu'un lot de 100,000 francs lui était échu.

—Signalons maintenant la déconvenue du nommé François Davoust, maçon de son état et mystificateur par accident.

Cet enfant de la Creuse s'est présenté dans le cabinet de M. Avenel, directeur de la loterie. L'air gailleret et les vêtements flambant neuf, il a tendu d'un air dégagé le billet 11,605,727, qui gagne un lot de cent mille francs. Avant de délivrer au "veinard" un chèque sur la Banque de France, M. Avenel a eu soin de rapprocher le billet de la souche du registre: grande a été sa surprise en voyant que les échancrures du billet et de la souche ne coïncidaient en aucune façon. Il a aussitôt expédié le sieur Davoust chez M. Beynaguet, commissaire de police du quartier des Champs-Elysées. Là, après force réticences, Davoust a fini par avouer qu'il avait gratté avec un canif sur un billet de la onzième série le quatrième et les trois derniers chiffres, de façon à fabriquer un No gagnant. Il a ajouté qu'il avait pris cinq billets, qu'il avait par conséquent dépensé cent sous et qu'il ne pouvait se résigner ainsi à une perte sèche de cinq francs; enfin, il a déclaré que c'était à l'instigation d'un camarade qu'il avait pratiqué cette petite falsification. Pour aggraver son cas, il a donné une fausse adresse: 49, rue Myrrha. Il est inconnu dans cette maison. On distingue parfaitement à la loupe le grattage des 4 chiffres.

LOTERIE TUNISIENNE.—Un porteur de billet arrive et se présente en compagnie d'un de ses camarades. Tous deux sont ouvriers et habitent la province. « Je crois, monsieur, dit le premier, avoir le gros lot de votre loterie.—Voyons, monsieur. » L'homme donne son billet; on le rapproche du livre à souches. Les deux morceaux n'en forment plus qu'un. Puis M. Détré examine à la loupe les numéros. Ils sont authentiques. L'homme ne pouvait croire à son bonheur. Maintenant il est convaincu, surtout lorsque après avoir appliqué à l'aide d'une griffe le mot *payé* sur le billet, on lui remet un chèque de cent mille francs sur la banque de France. Ce premier gagnant est Mr. J. B. Wery, ouvrier basculeur aux usines de St Marcel, à Hautmont (Nord).

Un autre gros lot de cent mille francs aussi est délivré de la même façon à M. Edmond Mathieu, fils, courtier en pierres fines, à Paris.

Les deux gagnants, porteurs de leurs bienheureux chèques, sont conduits à la Banque par un employé de l'administration de la loterie, et à la Banque chacun reçoit ses cent billets de 1000 francs. Pour emporter son trésor, l'ouvrier Wery avait pris ses précautions. Il avait fabriqué deux ceintures, une pour lui, l'autre pour son camarade, et ils se les avaient mises sur le corps à nu. De telle sorte que, dans les bureaux de la Banque, devant le personnel des caissiers, ils durent retirer leurs paletots, descendre leurs bretelles, procéder enfin à une véritable toilette. Aussitôt après, ils revinrent rue Grande-Batelière et remirent pour les employés de la loterie entre les mains de M. Ernest Détré, chacun 1,000 fr.

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION.

C'est au profit de l'œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec, qu'est fondée la Loterie Notionale de Colonisation.

Les besoins de la colonisation devenant de jour en jour, plus pressants, et les ressources de la Province ne permettant au Gouvernement de consacrer à cette Œuvre qu'une allocation bien insuffisante, il fallait trouver d'autres moyens de la soutenir, si l'on ne voulait pas la voir péricliter, ou la laisser périr. C'est alors que Monsieur le Curé Labelle, l'apôtre de la Colonisation, dans notre Province, a cru que le seul moyen, vraiment efficace, de prélever les fonds nécessaires à la grande œuvre de la Colonisation, serait d'ouvrir une souscription nationale, sous la forme d'une loterie.

Le but est noble; il s'agit d'aider nos Sociétés de Colonisation à établir nos vastes territoires inoccupés; il s'agit de retenir au pays les milliers de familles qui s'en vont aux Etats-Unis, faute de trouver ici un établissement pour leurs enfants.

Souscrivons donc généreusement à cette loterie. Tout en faisant une bonne œuvre, nous aurons une chance de nous enrichir. Que pas un ne manque à l'appel du grand apôtre de la Colonisation.